

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois, le lundi 5 juin à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Liste des présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 06.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Facturation électricité MTL
 - 1 bis. Vente de parcelles de Néolia à la commune
 2. Achat de voirie par la commune
 3. Nomination d'un quatrième adjoint
 4. Projet de maison seniors
 5. Nom pour la quatrième salle
 6. Commission label 4 fleurs
 7. Les travaux
 8. Divers
- Questions-réponses

1. Facturation électricité MTL

Sur le projet de délibération pour la facturation de l'électricité au coût réel lors des locations de la Maison du Temps Libre, étudié lors de la dernière séance, le Maire propose une modification afin que la tarification ne soit pas la même pour les associations de la commune qui ont droit à une location gratuite, avec les dispositions suivantes :

- Gratuité pour une demi-journée d'électricité (durée 12 heures).
- Si l'association souhaite une plage supplémentaire de chauffage de 12 heures par exemple, facturation au forfait de 50 €.
- Le Maire peut accorder une location gratuite supplémentaire à une association de Luze.

Délibération : Le Maire soumet au vote la délibération

Vote : oui à l'unanimité

1 bis. Vente de parcelles de Néolia à la commune

Ce point n'était pas à l'ordre du jour initialement.

Le notaire n'avait pas pu préparer la rétrocession des bassins dans les temps pour être fait en même temps que la rétrocession de la voirie. C'est chose faite maintenant et le conseil peut délibérer.

Délibération : Le Maire soumet au vote l'autorisation d'acquérir auprès de Néolia les terrains situés au-dessus du lotissement de la Chouette.

Vote : oui à l'unanimité

2. Achat de voirie par la commune

En vue de terminer la viabilisation de la parcelle rue du stade vendue par la commune à un particulier souhaitant réaliser deux maisons accessibles PMR (personne à mobilité réduite), il est proposé que la commune acquière la parcelle sur laquelle se trouve l'impasse. Cette impasse dessert trois maisons.

Les copropriétaires proposent de la céder à la commune à l'euro symbolique. La commune ferait ensuite un nouveau revêtement. Si cela se fait, dans la convention qui lie la commune aux riverains, il sera stipulé que la commune ne prendra pas en charge le déneigement de l'impasse.

3. Nomination d'un quatrième adjoint

Depuis le début de la mandature de l'équipe, il était convenu que Gilbert Duhoux serait remplacé dans ses fonctions d'adjoint aux travaux par Pascal Monnier lorsque ce dernier sera disponible.

Vu le volume d'activité sur les travaux, la gestion informatique et technique de la commune... la proposition serait plutôt d'avoir deux adjoints aux travaux.

Cette décision pourra être prise lors de la prochaine séance.

4. Projet de maison seniors

Le Maire et les adjoints ont rencontré des représentants de Néolia pour leur exposer notre projet de réalisation d'habitat intergénérationnel ou maison seniors rue des Étambois.

L'idée de créer une partie commune, ou un cabinet médical partagé est à décider par la commune, Néolia s'adaptera.

Néolia va réaliser une première version d'un projet d'ici le mois de septembre. Projet avec deux variantes, l'une comportant un local pour des réunions ou des permanences médicales.

5. Nom pour la quatrième salle

Constat : la salle de l'école qui sert de salle de motricité et d'activités pour l'école est de plus en plus utilisée par des activités communales. Par sa taille et sa situation géographique, elle correspond à un besoin et permet souvent d'éviter d'utiliser la maison du temps libre, dont le fonctionnement en énergie est fort coûteux.

Nommer cette salle faciliterait son utilisation et permettrait de mettre une signalétique pour indiquer son entrée.

Le cas du parking derrière l'école et où se trouvent les commerces est un peu le même. Nous pourrions également signaler ce parking en rapport avec le nom de la salle.

De plus, chercher un nom serait une occasion plaisante d'échange entre la commune, les représentants de la municipalité et l'école.

Il est proposé de lancer un « brainstorming » (chacun propose librement tous les noms qu'il souhaite). Le conseil municipal choisira ensuite une liste courte parmi les propositions. Le choix final sera laissé aux élèves de l'école, charge aux enseignantes d'organiser ce choix avec les élèves.

Une petite fête d'inauguration du nom, avec dévoilement de la signalétique, pourra être organisée.

6. Commission label 4 fleurs

La commission fleurissement organise une réunion mercredi 7 juin en particulier pour intégrer de nouveaux bénévoles. Une invitation a été distribuée dans tout le village.

La commission aimerait relancer le concours de maisons fleuries dans Luze.

À propos des questions en lien avec la nature, une balade « faune – flore » dans Luze est programmée depuis longtemps animée par deux bénévoles, samedi 10 juin de 17 à 19 heures.

En même temps, une information a été distribuée cette semaine pour annoncer une manifestation organisée par « SVP Héricourt et stop ZAE NFC » le même jour. Les organisateurs présents à la séance du conseil municipal disent « ne pas s'inscrire en faux de la balade organisée par la municipalité », les deux manifestations ayant lieu à des heures différentes. Mais l'organisation de cette activité n'avait pas été portée à la connaissance de la municipalité.

7. Les travaux

Une réunion de la commission travaux aura lieu le 24 juin, en particulier sur les problèmes de circulation routière dans le village.

Le constat est à l'augmentation des incivilités sur la route : vitesse excessive (en particulier sur la départementale), non-respect des stops et des priorités à droite.

Ces jours-ci, les travaux et l'entretien de la commune sont compliqués par l'absence des deux agents techniques (pour cause d'accident et maladie). Le Maire, l'adjoint aux travaux ainsi que Pascal Monnier sont amenés à réaliser de nombreuses interventions.

8. Divers

La CCPH

Éric Steib donne des informations sur les travaux du conseil communautaire à Chenebier ce mois-ci : La gestion du service périscolaire restera aux Francas. Pour faire des économies, sur les périodes de vacances, les pôles périscolaires peu remplis ne seront pas tous ouverts en même temps. Développement économique et achat d'une parcelle. Débat sur la mise en balance entre le développement des services publics et le développement économique.

Geoprotech

La restitution de l'étude de Geoprotech aura lieu mardi 6 juin.

Station d'épuration

Une visite de la station d'épuration par la police de l'eau aura lieu mardi 6 juin.

Site internet

Les visiteurs du site web communal (luze70.com) sont invités à faire leurs retours. Une réunion de travail et premier bilan se tiendra début juillet.

Ateliers numériques

Après les séances de test du mois de mai, le premier atelier pour les grands débutants a commencé. Il a lieu les mardis après-midi jusqu'à début juillet.

L'ambiance y est bonne et les participants assidus font des progrès.

ONF

Le nouveau garde forestier pour le secteur a été nommé, il s'agit de Nathan Boileau.

Les travaux sur la parcelle 39 au-dessus du château d'eau ont commencé. Ceux sur la parcelle 19 vers l'étang Réchal auront lieu fin août.

Questions-réponses

Problème de boue sur un terrain sur le coteau du Mont Vaudois à un endroit où sont obligés de passer les agriculteurs.

La fuite sur le château d'eau continue. Le problème avait été signalé au syndicat des eaux qui était venu voir et a évalué qu'il n'y avait pas de problème sur le château d'eau.

Le Maire clôt la séance à 21h42.